

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 02/06/2023	Le vingt et un septembre deux mille vingt-trois à vingt heures trente,
Date d'affichage 02/06/2023	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....14 Votants.....19	Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Sébastien DERREUMAUX, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Geneviève DARGNAT, Gerty EMBOULÉ et Pascale PALARD formant la majorité des membres en exercice. Absents excusés avec procuration : Bernadette CAPDEVILLE à Oliver BEUDAERT Michel DOYEN à Clément ROCU Josiane PACHOLSKI à Brigitte GOUYON Nicolas POUZET à Daniel DESSOGNE Absent(s) : Sébastien PELLERIN Nassima VIGUIER Elisabeth FRONTIN Alain GUYONNET Maud THOURY
Réf : 2023-059 Objet : CCMSL : approbation du projet PLH Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 9/22/2023 et qu'elle a été rendue exécutoire le 9/22/2023 Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Pascale PALARD

Réf : 2023-059- CCMSL : approbation du projet PLH

Entendu monsieur le Maire,

- **Inform**er que le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un outil instauré par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983. Il est un document stratégique de programmation élaboré pour 6 ans, qui vise à améliorer les réponses aux besoins en logements. Il a pour objectif de répartir de façon équilibrée et diversifiée les logements entre l'ensemble des communes et entre les quartiers d'une commune. A ce titre, le PLH constitue l'outil le plus structuré pour définir la politique locale de l'habitat. Il est obligatoire pour les Communautés d'Agglomération (Art.L.302-1 al.9 du CCH) ;
- **Signaler** que la Communauté de Communes Moret Seine et Loing a arrêté en Conseil Communautaire le projet de Programme Local de l'Habitat 2023/2028

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, a approuvé le Projet Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 21 septembre 2023

 Le Maire,
A. MOMON

Secrétaire de séance : Pascale PALARD